

Rapport de la Commission des Affaires régionales
concernant le préavis municipal n° 06 / 2017 - 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

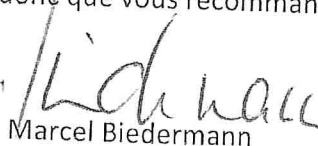
La Commission des Affaires régionales composée de Mesdames Eva Schultz et Nathalie Streit ainsi que de Messieurs Marcel Biedermann, Michel Guex et Bernard Hornung s'est réunie pendant le mois de mai afin d'étudier le préavis n° 06 / 2017 – 2018 relatif à une demande de crédit de CHF 14'706.-- pour la participation de notre commune au programme d'investissement du massif de la Dôle de Télé-Dôle SA.

Les membres de notre commission se sont rendus le 22 mai 2018 à la Municipalité pour entendre Monsieur Michel Burnand, que nous remercions pour ses informations.

La commune de Vich ne fait pas partie du DISREN mais a un intérêt à participer aux investissements que doit assurer Télé-Dôle SA. Depuis 2016, Télé-Dôle SA a conclu un contrat concernant l'exploitation du domaine skiable de la Dôle avec Sogestar, la société qui gère le côté français. Ce contrat stipule que Télé-Dôle ne participera plus aux déficits mais investira une somme de CHF 4'920'000.-- qui sera utilisée dans la réalisation d'un parking mieux adapté, réalisé pour la fin de l'année 2018 ainsi que d'un bâtiment d'accueil qui sera lui construit en 2019. La demande de crédit de CHF 14'706.-- correspond à une participation de CHF 171.-- par action que la commune de Vich possède (86 actions).

Ce projet est très intéressant pour les habitants de la région, qui grâce à cette entente entre les deux sociétés pourront profiter d'une meilleure infrastructure (un nouveau télésiège reliant la Suisse à la France, un nouveau parking, un billet unique pour tout le domaine) c'est pourquoi, nous ne pouvons donc que vous recommander d'accepter ce préavis.


Michel Guex


Marcel Biedermann


Bernard Hornung


Nathalie Streit


Eva Schultz

Vich, le 31 mai 2018